Les événements du Liban

M. MAGNIN, Conseiller Municipal, Rapporteur : La population libanaise connaît actuellement l'horreur de la guerre et des bombardements avec leurs conséquences : la mort, la maladie, la famine, la peur...

La Ville de Besançon a été maintes fois sollicitée pour lui venir en aide...

Aussi, la 5^{ème} Commission a étudié, lors de sa réunion du 22 avril, les demandes de M. Claude SALOMON, Conseiller Municipal, de l'Association «Médecins du Monde», de l'Association des «Amis du Liban» et de nombreux particuliers.

Elle propose au Conseil Municipal:

1. le versement d'une aide de 20 000 F à l'Association «Médecins du Monde» qui s'est engagée (notamment auprès de la CEE) à porter secours aux deux communautés, chrétienne et musulmane.

En cas d'accord, cette dépense sera imputée au chapitre 955.8/691 service 20000, qu'il convient d'abonder par un transfert de crédit d'égal montant du chapitre 970/669 service 20200 «Dépenses imprévues».

2. conformément au vœu exprimé par M. SALOMON, que la Ville prenne contact avec les Sœurs de la Charité et les Lazaristes, et facilite l'accueil de jeunes Libanais dans des familles bisontines.

La Ville proposera d'étudier ces actions conjointement avec le Conseil Régional et le Conseil Général qui ont également été sollicités.

Enfin, le Conseil Municipal est invité à émettre le vœu que la Communauté Internationale, et notamment la CEE se mobilise pour la paix au Liban, une paix profitable à toutes les communautés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.